
Rapport annuel

Tables locales de gestion intégrée
des ressources et du territoire
(TGIRT) de la Capitale-Nationale

Saison 2017-2018

Contenu

PRÉAMBULE.....	1
MANDAT	2
OBJECTIFS ANNUELS.....	3
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES.....	5
TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL.....	8
CHANTIERS RÉGIONAUX.....	18
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT.....	25
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	28
ATTEINTE DES OBJECTIFS ANNUELS	38
FAITS SAILLANTS DE LA SIXIÈME SAISON.....	38
RECOMMANDATIONS.....	39
CONCLUSION	41
Annexe A (Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Portneuf en 2017-2018	8
Tableau 2 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Portneuf en 2017-2018	8
Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2017-2018.....	9
Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018.....	10
Tableau 5 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative.....	11
Tableau 6 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Laurentides en 2017-2018.....	12
Tableau 7 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Laurentides en 2017-2018.....	12
Tableau 8 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2017-2018	13
Tableau 9 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018	14
Tableau 10 : Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative.....	14
Tableau 11 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018	15
Tableau 12 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018	15
Tableau 13 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018.....	16
Tableau 14 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018	17
Tableau 15 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative.....	17
Tableau 16 : Répartition du temps travaillé au comité des enjeux écosystémiques en 2017-2018.....	21
Tableau 17 : Liste des résolutions soumises aux TGIRT pour approbation.....	22
Tableau 18 : Taux de présence des participants	22
Tableau 19 : Taux de présence et de changement des délégués.....	25
Tableau 20 : Taux de présence et de changement des personnes-ressources.....	27
Tableau 21 : Pondération des choix de réponses des questionnaires d'évaluation de la satisfaction	28
Tableau 22 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé	28
Tableau 23 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués	36

Liste des figures

Figure 1 : Extrait des conférences sur la GIRT tenues le 26 avril à la Forêt Montmorency	5
Figure 2 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneuf depuis sa création	26
Figure 3 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentides depuis sa création	26
Figure 4 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création	27
Figure 5 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2017-2018.....	29
Figure 6 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf	29
Figure 7 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2017-2018.....	30
Figure 8 : Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Portneuf pour eux en 2017-2018	31
Figure 9 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2017-2018	31
Figure 10 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Laurentides	32
Figure 11 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2017-2018.....	33
Figure 12 : Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Laurentides pour eux en 2017-2018	33
Figure 13 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018.....	34
Figure 14 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay	35
Figure 15 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018	35
Figure 16 : Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay pour eux en 2017-2018.....	36

Rapport préparé par :

Frédéric Martineau, *ing.f.* MBA (MRC de Portneuf)

Collaboration de :

Gabrielle Rivard, *M.Sc.* (MRC de La Côte-de-Beaupré)

Stéphane Charest, *ing.f.* (MRC de Charlevoix-Est)

Jérôme Fournier, *ing.f.* (MRC de Charlevoix)

François Naud, *ing.f.* (MRC de La Jacques-Cartier)

PRÉAMBULE

Le présent rapport annuel est produit afin de présenter une reddition de comptes du travail accompli entre le 1^{er} avril 2017 et le 25 mai 2018 par les trois Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale. Ce rapport s'adresse principalement aux partenaires des TGIRT, aux cinq conseils des MRC délégataires de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ainsi qu'à la Direction générale du secteur central du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il se veut aussi un document destiné au grand public et sa diffusion se veut la plus large possible. Ce document sert de base de travail au comité de coordination des TGIRT pour établir les objectifs annuels pour la saison prochaine.

MANDAT

En vertu de l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), la composition et le fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends des TGIRT, relèvent du ministre. L'article 55.1 de la LADTF permet au ministre de confier la composition et le fonctionnement d'une TGIRT qui relèvent de lui, y compris le règlement des différends pouvant survenir à cette table, à une ou plusieurs municipalités régionales de comté avec qui il conclut une entente visée à l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1).

Suite à l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale et à la signature de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), les cinq MRC suivantes se sont partagé la coordination et le fonctionnement des trois TGIRT de la région de la Capitale-Nationale de la manière suivante :

- A. Coordination de la TGIRT Portneuf
 - *MRC de Portneuf*
 - *MRC de La Jacques-Cartier*
- B. Coordination de la TGIRT Laurentides
 - *MRC de La Côte-de-Beaupré*
- C. Coordination de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay
 - *MRC de Charlevoix*
 - *MRC de Charlevoix-Est*

Les TGIRT s'avèrent être les assises de la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans la région de la Capitale-Nationale. L'année 2017-2018 est la huitième de l'existence des TGIRT dans la région. Une année d'une TGIRT s'étale habituellement du 1^{er} avril au 31 mars. Exceptionnellement, le présent rapport couvre une période un peu plus longue pour s'ajuster au calendrier du programme PADF, qui s'est vu rallonger de quelques semaines pour la dernière année de l'entente 2015-2018.

OBJECTIFS ANNUELS

En 2017-2018, aucun objectif précis lié à l'évolution souhaitée des TGIRT de la région n'a été identifié.

Cependant, aux termes de la saison précédente, une série de 6 recommandations avaient été émises dans le rapport 2016-2017 et entérinées par le comité de coordination régional. Chacune de ces recommandations a fait l'objet d'actions spécifiques au cours de la dernière saison.

1. L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI devrait conditionner l'ensemble des choix des comités de coordination des TGIRT

Le comité de coordination a initié dans toutes les TGIRT un travail de réflexion sur le mode de fonctionnement qui accentuerait l'influence sur les PAFI. Le mode de travail diffère un peu d'une TGIRT à l'autre, mais toutes se dirigent vers davantage de rencontres de travail où les délégués seront appelés à préparer des propositions d'objectifs locaux pour les PAFI et de mesures d'harmonisation à soumettre au MFFP.

2. Les MRC devraient réserver un budget annuel spécifique et significatif pour l'acquisition de connaissances aux TGIRT. La totalité du montant prévu devrait être dédiée prioritairement à un appel de projets destinés aux partenaires des TGIRT. Les priorités d'actions établies par les TGIRT devraient influencer de façon importante le choix des projets financés

Les MRC, en collaboration avec le comité de coordination régional, ont tenu un appel de projets d'acquisition de connaissances auprès des partenaires de TGIRT à l'automne 2017 pour permettre à ceux-ci de déposer des projets d'acquisition de connaissances qui feraient avancer le travail sur leurs enjeux. Un appel de projet similaire avait été organisé également à l'hiver 2017. Au total, c'est un peu plus de 155 000 \$ qui ont été investis dans l'acquisition de connaissances au cours des 3 années de la première entente de délégation du PADP dans la région. Sur ce montant, c'est un peu plus de 96 000 \$ qui ont été investis dans les projets élaborés par les partenaires eux-mêmes. Le détail des projets d'acquisition de connaissances est présenté plus loin dans le présent rapport.

La mise en place d'un processus axé sur le travail des délégués avec des ressources financières mises à leur disposition constitue, selon l'équipe de coordination, deux ingrédients indispensables pour mener à une plus grande influence des TGIRT sur les PAFI.

3. Un tableau de bord formé des objectifs locaux de la TGIRT devrait être mis en place et son suivi devrait être réalisé au moins une fois par année

Les trois TGIRT de la région ont amorcé cette année un travail de mise à jour et de rationalisation de leurs enjeux. Il s'agit de la première étape vers la mise en place d'un tableau de bord. Étant donné leur nombre très élevé (plus de 50) et leur formulation

imprécise, les enjeux adoptés par les TGIRT en 2010-2011 ne permettaient pas la mise en place d'un tableau de bord. Une fois la mise à jour des enjeux complétée, le processus d'adoption d'objectifs locaux significatifs pour la TGIRT permettra de commencer l'élaboration du tableau de bord. Le processus devrait prendre quelques années avant que cet outil ne voie le jour complètement.

4. Un bref document qui explique la composition de l'auditoire et les principales règles à respecter pour s'assurer d'une vulgarisation adéquate devrait être préparé et remis aux intervenants appelés à présenter du contenu aux TGIRT

Le comité de coordination est actuellement en train d'étudier un exemple de guide destiné aux personnes qui viennent présenter de l'information aux TGIRT. Un guide pour la région devrait voir le jour en 2018-2019.

5. Les coordonnateurs des TGIRT et le responsable TGIRT du MFFP devraient être impliqués davantage dans la préparation des présentations devant les TGIRT pour s'assurer d'un niveau de vulgarisation adéquat

Sans faire l'objet d'une procédure écrite, le comité de coordination a mis en place des nouvelles façons de faire, notamment un processus de rétroaction sur le déroulement de chaque point d'ordre du jour des rencontres, afin d'améliorer la qualité de la préparation des présentations, mais aussi de tous les autres types de points. Après chaque rencontre d'une TGIRT, le comité de coordination se penche sur le déroulement de chaque point de l'ordre du jour et évalue, notamment, la préparation du présentateur. À la suite de cette évaluation, si des actions correctives doivent être apportées, elles sont soulevées et font l'objet d'un suivi.

6. La coordination des TGIRT devrait revoir le moment et le format pour la tenue des assemblées des partenaires. Joindre la tenue de ces assemblées avec d'autres événements connexes devrait être envisagé

Le format de l'assemblée des partenaires a été revu en 2018. Le détail des changements est présenté plus loin dans le présent rapport, mais nous pouvons affirmer ici que les changements apportés ont amené une nette amélioration au niveau de la participation et de la satisfaction des partenaires.

ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES

L'assemblée des partenaires des trois TGIRT de la région s'est tenue au même endroit et au même moment cette année, soit le 27 avril à la Forêt Montmorency. Celle-ci s'est déroulée à l'intérieur d'un événement sur deux jours. En effet, les 135 partenaires de l'une ou l'autre des trois TGIRT ont été invités à participer à un événement format colloque qui comprenait :

- Présentations pertinentes à la GIRT le 26 avril en après-midi;
- Activités de réseautage avec coucher et souper le 26 en soirée;
- Assemblée des partenaires le 27 au matin.

L'activité visait avant tout à marquer un changement dans la philosophie des TGIRT de la région en réunissant les différents partenaires dans une forme de retraite fermée leur permettant de créer des liens en échangeant dans un contexte plus décontracté.



Figure 1 : Extrait des conférences sur la GIRT tenues le 26 avril à la Forêt Montmorency

Conférences sur la GIRT (26 avril)

Au total, 37 personnes ont assisté à la journée du 26 avril qui comptait quatre conférences :

- *Validation et caractérisation terrain des habitats sensibles de l'omble de fontaine par l'utilisation d'une modélisation du réseau hydrologique (LIDAR aéroporté)*, présentée par Philippe Bournival (Chercheur au CERFO);
- *État d'avancement de la stratégie régionale de production de bois*, présentée par Frédéric Martineau (ing.f. à la MRC de Portneuf) et Martin Cloutier (ing.f. au MFFP), tous deux responsables de la coordination de la stratégie régionale de production de bois;
- *Plantations et aménagement écosystémique : Développement de bonnes pratiques dans la région de Charlevoix*, présentée par Louis-Philippe Ménard (agent de projet Forêt chez Nature Québec);
- *La GIRT à la Forêt Montmorency*, présentée par Hugues Sansregret (Directeur des opérations à la Forêt Montmorency).

Les participants aux conférences étaient invités à répondre à un sondage de satisfaction à la fin de l'activité. Les résultats obtenus ont été les suivants :

	Taux de satisfaction
Les sujets des présentations ont été pertinents et me seront utiles dans mon travail :	77,8%
Les conférenciers ont livré leur contenu avec clarté et professionnalisme :	87,2%
Les conférenciers ont bien répondu aux questions des participants :	88,5%

Pertinence des conférences (de la plus pertinente à la moins pertinente)
Projet LIDAR (Philippe Bournival)
Stratégie de production de bois régionale (Frédéric Martineau & Martin Cloutier)
Naturalité des plantations (Louis-Philippe Ménard)
GIRT Forêt Montmorency (Hugues Sansregret)

Appréciation des conférences (de la plus appréciée à la moins appréciée)
GIRT Forêt Montmorency (Hugues Sansregret)
Projet LIDAR (Philippe Bournival)
Stratégie de production de bois régionale (Frédéric Martineau & Martin Cloutier)
Naturalité des plantations (Louis-Philippe Ménard)

Assemblée des partenaires (27 avril)

L'assemblée des partenaires a réuni 31 personnes au total. Celle-ci a permis, tout d'abord, de faire un bilan des travaux des TGIRT de 2016 à 2018 et d'annoncer les travaux à venir en 2018-2019. Par la suite, les partenaires pouvaient demander des modifications à la représentativité des sièges. Plusieurs modifications ont été apportées.

TGIRT Portneuf	TGIRT Laurentides	TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay
Ajout 1 siège « environnement »	Ajout 1 siège « environnement »	Ajout 1 siège « environnement »
	Ajout 1 siège « BGA feuillu »	Retrait siège personne-ressource « PDFD »
	Ajout 1 siège « développement économique »	Ajout 1 siège « secteur municipal »
		Ajout 1 siège « Zec »

Les partenaires ont adopté une résolution à l'effet qu'une analyse des postes actuels des délégués soit effectuée dans chacune des TGIRT afin d'évaluer si certains sièges doivent être abolis ou non. Une seconde résolution a été prise à l'effet que les différents sièges actuellement vacants ou inoccupés soient conservés dans chacune des TGIRT, mais que le coordonnateur entame une démarche pour connaître l'intérêt des différents partenaires concernés à occuper ou non les sièges en question.

Comme les mandats de plusieurs délégués étaient échus, les partenaires des trois TGIRT ont dû procéder au renouvellement des mandats ou à la nomination de nouveaux délégués.

À la fin de l'assemblée, un sondage de satisfaction a été effectué auprès des partenaires présents. Les résultats du sondage traduisent un niveau très élevé de satisfaction parmi les 20 répondants.

	Taux de satisfaction
On m'a donné l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement :	98,3 %
Les interventions ont été considérées et traitées adéquatement :	96,8 %
La rencontre a été interactive et conviviale :	93,7 %
Je me suis senti impliqué dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui :	95,2 %
La discussion a été encouragée au cours de la rencontre :	92,1 %
L'animation du groupe a été adéquate :	98,4 %
La confiance que j'ai vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener concrètement à des résultats tangibles de GIRT sur le territoire est :	91,7 %

TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL

Voici un résumé des travaux de chacune des TGIRT et de leurs comités de travail dans la région pour la période visée par le rapport.

PORTNEUF

Temps de travail

En 2017-2018, il y a eu un total de 7 rencontres de la TGIRT Portneuf qui se sont tenues généralement de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 6 avril 2017, MRC de La Jacques-Cartier, Shannon;
- 8 juin 2017, Le Roquemont, Saint-Raymond;
- 21 septembre 2017, MRC de La Jacques-Cartier, Shannon;
- 23 novembre 2017, MRC de La Jacques-Cartier, Shannon;
- 25 janvier 2018, MRC de La Jacques-Cartier, Shannon;
- 15 mars 2018, MRC de La Jacques-Cartier, Shannon;
- 2 mai 2018, MRC de Portneuf, Cap-Santé;

Au départ de la saison 2017-2018, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 27 heures 38 minutes de travail effectif a été réalisé au cours de ces 7 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pause. Le tableau 1 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets. Il est à noter qu'un total de 7 heures 7 minutes disponibles n'ont pas été utilisées parce que la quasi-totalité des rencontres s'est terminée plus tôt que ce qui était prévu à l'horaire.

Tableau 1 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Portneuf en 2017-2018

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	10 h 25	37,7 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	8 h 05	29,3 %
Processus PAFI et certification	2 h 48	10,1 %
Activités de transfert de connaissances	6 h 20	20,5 %
Autres	0 h 40	2,4 %
Total :	27 h 38	100 %

Tableau 2 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Portneuf en 2017-2018

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Règles de fonctionnement	5 h 08	4
Enjeux de la TGIRT	3 h 44	3
PAFIT 2018-2023	2 h 57	4
Compartiments d'organisation spatiale	2 h 19	3
Total :	14 h 08	

Il est à noter qu'avec un autre sujet d'importance, le RADF, qui était juste en deçà des deux heures, les cinq sujets ont occupé 57,6 % du temps de rencontre en 2017-2018.

Certification

Aucun temps de travail ni suivi sur la certification FSC de Scierie Dion et fils n'a été réalisé à la TGIRT Portneuf en 2017-2018.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2017-2018, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, le contour des compartiments d'organisation spatiale (COS) pour l'UA 031-71 a été adopté, ce qui constitue un jalon dans le traitement de plusieurs enjeux. Aussi, du travail a également été réalisé par le biais de projets d'acquisition de connaissances, ce qui pourrait déboucher sur l'adoption d'objectifs locaux dans un avenir rapproché. À la suite d'une initiative des trappeurs, un outil de communication qui consiste en une couche numérique des terrains de piégeage comprenant les coordonnées de chaque détenteur de bail a été produit. Celui-ci est destiné à l'ensemble des membres de la TGIRT et a été mis en ligne sur le site de partage.

De plus, la TGIRT a adopté un nouveau mode de fonctionnement qui permet d'axer les rencontres sur davantage de travail des enjeux par les délégués eux-mêmes. Les enjeux de la TGIRT font également l'objet d'une révision, mais surtout d'une rationalisation. La TGIRT a adopté ces deux mesures de nature administrative, afin d'accroître le nombre de propositions soumises au MFFP et qui émanent directement des délégués.

Équipes de travail

Les anciennes équipes de travail de la TGIRT Portneuf ont été dissoutes au moment de l'adoption des nouvelles règles de fonctionnement. Cependant, un comité ad hoc a été mis en place pour élaborer un calendrier d'harmonisation. Ce comité s'est réuni à une seule reprise, soit le 4 octobre 2017. Cette rencontre a permis aux participants de prendre connaissance de l'exemple provenant de la région du Bas-Saint-Laurent et d'y réagir. À la suite de cette rencontre, une première ébauche du calendrier a été réalisée avec la collaboration de tous les intervenants qui opèrent des activités fauniques ou récréotouristiques sur le territoire de la 31-71. Le travail dans ce dossier devrait se poursuivre en 2018-2019.

Transfert de connaissances

Cette année, 9 activités de transfert de connaissances¹ ont été tenues à la TGIRT Portneuf.

Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2017-2018

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Plan d'urgence du TNO du Lac Croche	6 avril 2017	20 minutes	MRC de La Jacques-Cartier
Présentation de la nouvelle méthode d'organisation spatiale des coupes	6 avril 2017	1 h 03	MFFP (Martin Cloutier)
Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)	21 sept. 2017	5 minutes	MFFP (Vincent Beaulieu)

¹ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Nouveau Guide des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)	2017-09-21	1 h 08	MFFP (Sylvie Bernier)
Analyse de rentabilité des scénarios sylvicoles	2017-09-21	44 minutes	MFFP (Vincent Beaulieu)
Étangs vernaux	2017-11-23	40 minutes	MFFP (Suzanne Lepage)
Portrait des forêts de 7 mètres et plus par COS et unité territoriale d'analyse (UTA)	2017-11-23	15 minutes	MFFP (Martin Cloutier)
Besoins en bois des usines de la région 03	2017-11-23	1 h 25	CERFO (Guy Lessard et Jacques J. Tremblay)
Formation sur le RADF ²	2018-04-12	5 h 45	MFFP (Vincent Beaulieu)

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Portneuf a pris 9 résolutions en 2017-2018. De ces résolutions, 4 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 4 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2017-2018.

Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018

N°	Résolution	Date
TG-25-3	Adoption de la résolution permettant à MM. Paul Bouchard, Martin Cloutier et Denis Thibault d'assister, à titre d'expert, à la TGIRT Portneuf	2017-04-06
TG-25-4	Adoption de la proposition de résolution demandant au MFFP d'identifier et de nommer un spécialiste de l'aménagement de la faune pour participer à la TGIRT Portneuf, au besoin, et la conseiller en matière d'aménagement forestier en fonction de la faune	2017-04-06
TG-26-2	Adoption de la délimitation des COS, tels que présentés, conditionnellement à ce que le MFFP se montre ouvert à moduler les contours des COS, au besoin	2017-06-08
TG-26-3	Que le MFFP inclut explicitement les objectifs spécifiques des vocations multiples modulées inscrites au PATP de la Capitale-Nationale dans les sections traitant des objectifs d'aménagement et de la stratégie d'aménagement dans les plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFI-T) 2018-2023 de l'unité d'aménagement (UA) 31-71	2017-06-08
TG-26-4	Qu'un comité soit mis en place pour élaborer un processus de communication ainsi qu'un calendrier d'harmonisation de l'ensemble des activités de mise en valeur des ressources de la forêt publique	2017-06-08

² La formation RADF est une activité de transfert de connaissances de la TGIRT, mais elle ne s'est pas effectuée dans le cadre d'une rencontre régulière de celle-ci, elle n'a donc pas été comptabilisée dans la répartition du temps de travail présenté au Tableau 1.

N°	Résolution	Date
TG-27-3	Permettre au coordonnateur de la planification et aux professionnels de l'aménagement écosystémique de la Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale ainsi qu'à l'ingénieur forestier responsable de la planification de l'Unité de gestion Portneuf-Laurentides, d'assister, à titre d'expert, à la TGIRT Portneuf	2017-09-21
TG-29-3	Adoption des modifications aux règles de fonctionnement	2018-01-25
TG-29-4	Que la TGIRT Portneuf appuie la fermeture d'un chemin forestier temporaire (pont Laviolette) dans le cadre d'un PAFI, telle que présentée par Scierie Dion et fils	2018-01-25
TG-31-3	Adoption du nouveau mode de fonctionnement de la TGIRT Portneuf	2018-05-02

Tableau 5 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
0	0	6	0	0	0	5	4	15

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

LAURENTIDES

Temps de travail

En 2017-2018, il y a eu un total de 6 rencontres de la TGIRT Laurentides qui se sont tenues généralement de 9 h à 16 h à la MRC de La Côte-de-Beaupré à Château-Richer, aux dates suivantes :

- 22 juin 2017;
- 12 octobre 2017;
- 7 décembre 2017;
- 1^{er} février 2018;
- 22 mars 2018;
- 24 mai 2018;

Au départ de la saison 2017-2018, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 29 heures 3 minutes de travail effectif a été réalisé au cours de ces 6 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pause. Le tableau 6 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets. Il est à noter qu'un total de 3 heures 57 minutes disponibles n'ont pas été utilisées parce que la quasi-totalité des rencontres s'est terminée plus tôt que ce qui était prévu à l'horaire.

Tableau 6 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Laurentides en 2017-2018

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	6 h 00	20,7 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	11 h 31	39,6 %
Processus PAFI et certification	6 h 21	21,9 %
Activités de transfert de connaissances	4 h 59	17,2 %
Autres	0 h 12	0,7 %
Total :	29 h 03	100 %

Tableau 7 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Laurentides en 2017-2018

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Enjeu de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques	5 h 05	2
PAFIT 2018-2023	4 h 42	2
Révision des enjeux	2 h 59	2
Nouveau mode de fonctionnement de la TGIRT	2 h 05	2
Total :	14 h 52	

Il est à noter qu'avec un autre sujet d'importance, le calendrier d'harmonisation, qui était juste en deçà des deux heures, les cinq sujets ont occupé 56,3 % du temps de rencontre en 2017-2018.

Certification

Il n'y a pas de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Laurentides.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2017-2018, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, le contour des compartiments d'organisation spatiale (COS) pour l'UA 031-53 a été adopté, ce qui constitue un jalon dans le traitement de plusieurs enjeux. Aussi, du travail a également été réalisé par le biais de projets d'acquisition de connaissances, ce qui pourrait déboucher sur l'adoption d'objectifs locaux dans un avenir rapproché. À la suite d'une initiative des trappeurs, un outil de communication qui consiste en une couche numérique des terrains de piégeage comprenant les coordonnées de chaque détenteur de bail a été produit. Celui-ci est destiné à l'ensemble des membres de la TGIRT et a été mis en ligne sur le site de partage.

De plus, la TGIRT a adopté un nouveau mode de fonctionnement qui permet d'axer les rencontres sur davantage de travail des enjeux par les délégués eux-mêmes. La TGIRT a également amorcé du travail sur l'enjeu de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. L'ensemble des enjeux de la TGIRT a également fait l'objet d'une révision. La TGIRT a adopté ces deux mesures de nature administrative, afin d'accroître le nombre de propositions soumises au MFFP et qui émanent directement des délégués.

Équipes de travail

Aucune rencontre des équipes de travail (anciens sous-comités) de la TGIRT Laurentides n'a eu lieu en 2017-2018.

Transfert de connaissances

Cette année, 5 activités de transfert de connaissances³ ont été tenues à la TGIRT Laurentides.

Tableau 8 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2017-2018

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Nouveau Guide des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)	2017-10-12	1 h 30	MFFP (Sylvie Bernier)
Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)	2017-10-12	10 minutes	MFFP (Vincent Beaulieu)
Analyse de rentabilité des scénarios sylvicoles	2017-12-07	1 h 09	MFFP (Vincent Beaulieu)
Étangs vernaux	2017-12-07	55 minutes	MFFP (Suzanne Lepage)
Bilan stratégie régionale de production de bois	2018-03-22	1 h 15	MRC de Portneuf (Frédéric Martineau)

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Laurentides a pris 3 résolutions en 2017-2018. De ces résolutions, 2 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 9 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Laurentides en 2017-2018.

³ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Tableau 9 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018

N°	Résolution	Date
TG-20-3	La TGIRT Laurentides est d'accord pour adopter la nouvelle méthode d'organisation spatiale selon les COS, ainsi que les limites des COS proposées pour l'UA 031-53. Toutefois, il est demandé que le MFFP reste ouvert à certains ajustements en fonction de l'intégration des zones à hautes valeurs de conservation et d'autres préoccupations exprimées par la TGIRT	2017-06-22
TG-23-3	Adoption de la nouvelle démarche de travail au TGIRT	2018-02-01
TG-25-3	Résolution TGIRT 8-3 : Michel Morin propose que 2 600 \$ des montants résiduels de la TGIRT soient alloués à l'activité de l'Université Laval (groupe de travail dans le but d'analyser les perceptions de citoyens sur l'impact visuel des coupes forestières dans la Réserve faunique des Laurentides par l'autoroute 175) en retour d'une présentation des résultats lors d'une prochaine rencontre de la table. Cette proposition est appuyée par Simon Delisle Boulianne et adoptée à l'unanimité	2018-05-24

Tableau 10 : Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
0	0	0	8	0	0	5	2	15

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

Temps de travail

En 2017-2018, il y a eu un total de 6 rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay qui se sont tenues généralement de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 31 mai 2017, Restaurant l'Allegro, La Malbaie;
- 20 septembre 2017, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul;
- 28 novembre 2017, Hôtel Écono Lodge, La Malbaie;
- 7 février 2018, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul;
- 21 mars 2018, Hôtel Écono Lodge, La Malbaie;
- 23 mai 2018, salle communautaire, Saint-Urbain.

Au départ de la saison 2017-2018, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 26 heures 37 minutes de travail effectif a été réalisé au cours de ces 6 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pause. Le tableau 11 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets. Il est à noter qu'un total de 1 heure 33 minutes disponibles n'ont pas été utilisées.

Tableau 11 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	8 h 56	33,6 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	11 h 05	41,6 %
Processus PAFI et certification	4 h 09	15,6 %
Activités de transfert de connaissances	3 h 32	13,3 %
Autres	0 h 00	0,0%
Total :	26 h 37	100,0 %

Tableau 12 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Sujet	Temps cumulatif (min)	Nombre de rencontres
PAFIT 2018-2023	178	3
Aires équivalentes de coupe et bassins versants	175	2
Mise à jour des enjeux de la TGIRT	145	3
Suivi des opérations en cours	144	6

Il est à noter qu'avec un autre sujet d'importance, le calendrier d'harmonisation, qui était légèrement en deçà des deux heures, les cinq sujets ont occupé 46,3 % du temps de rencontre en 2017-2018.

Certification

Il n'y a plus de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis la vente de l'usine de Saint-Hilarion par PFR à Groupe Lebel en 2017.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2017-2018, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Une proposition de contours des compartiments d'organisation spatiale (COS) pour l'UA 033-51 a été faite par le MFFP, mais la TGIRT ne l'a pas adoptée. Du travail a été réalisé par le biais de projets d'acquisition de connaissances, ce qui pourrait déboucher sur l'adoption d'objectifs locaux dans un avenir rapproché.

De plus, la TGIRT a adopté un nouveau mode de fonctionnement qui permet d'axer les rencontres sur davantage de travail des enjeux par les délégués eux-mêmes. La TGIRT a également amorcé du travail sur l'enjeu de la qualité de l'eau. L'ensemble des enjeux de la TGIRT a également fait l'objet d'une révision. La TGIRT a adopté ces deux mesures de nature administrative, afin d'accroître le nombre de propositions soumises au MFFP et qui émanent directement des délégués.

Équipes de travail

Les anciennes équipes de travail de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay ont été dissoutes au moment de l'adoption des nouvelles règles de fonctionnement. Cependant, un comité ad hoc a été mis en place pour élaborer un calendrier d'harmonisation. Le travail dans ce dossier devrait se poursuivre en 2018-2019.

Transfert de connaissances

Cette année, 5 activités de transfert de connaissances⁴ ont été tenues à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Tableau 13 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Nouveau Guide des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)	2017-09-20	1 h 10	MFFP (Sylvie Bernier)
Bois contrôlé et exigences de traçabilité	2017-09-20	20 minutes	CIFQ (Dave Lepage)
Analyse de rentabilité des scénarios sylvicoles	2017-11-28	46 minutes	MFFP (Vincent Beaulieu)
Concept d'aire équivalente de coupe	2018-03-21	1 h 00	ULaval (Sylvain Jutras)
Intégration par le MFFP des mesures d'harmonisation	2018-05-23	16 minutes	MFFP (Vincent Beaulieu)

⁴ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a pris 5 résolutions en 2017-2018. De ces résolutions, 4 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 14 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT en 2017-2018.

Tableau 14 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2017-2018

N°	Résolution	Date
TG-25-3	Cohérence du PAFI-T / PATP	2017-05-31
TG-25-4	Calendrier d'harmonisation régional	2017-05-31
TG-28-03	Modification du mode de fonctionnement de la TGIRT-CBS	2018-02-07
TG-28-04	Amélioration du processus d'harmonisation avec les piégeurs	2018-02-07
TG-30-03	Protection des prises d'eau	2018-05-23

Tableau 15 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
1	26	18	0	0	0	6	4	55

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHANTIERS RÉGIONAUX

En octobre 2016, les trois TGIRT de la région ont accepté et entériné des plans d'action pour quatre chantiers régionaux :

- Celui portant sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois;
- Celui portant sur les enjeux écosystémiques;
- Celui portant sur la faune;
- Celui portant sur les chemins multiusages.

Voici le bilan des travaux de ces chantiers en 2016-2018.

STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

En juillet 2015, le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs annonçait des orientations ministérielles pour une stratégie nationale de production de bois. Parmi ces orientations, il est annoncé que l'ensemble des régions doivent produire leur stratégie régionale en se basant sur les orientations ministérielles, mais également sur le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois qui est à venir. La région de la Capitale-Nationale a été désignée projet-pilote pour tester une démarche d'élaboration d'une stratégie régionale qui apparaîtra comme référence dans le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois.

L'objectif de la Stratégie de production de bois de la région de la Capitale-Nationale est de réduire l'écart entre l'offre régionale de matière ligneuse et la demande des usines de première transformation. La stratégie choisie doit permettre la survie de l'industrie à court terme, sa transformation à moyen terme et faire en sorte que les forêts régionales redeviennent un avantage compétitif à long terme.

La démarche est coordonnée par la MRC de Portneuf, en collaboration avec le MFFP de la région 03. Une équipe de travail régionale pour l'élaboration de la stratégie de production de bois a également été mise en place. Son rôle est de préciser les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions amenées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. L'équipe régionale s'est réunie 3 fois en 2017-2018 :

- 19 octobre 2017 (demi-journée);
- 27 novembre 2017 (demi-journée);
- 12 juin 2018 (journée complète).

Cette année, le travail de l'équipe régionale a surtout consisté à valider les différents portraits réalisés dans la phase de diagnostic du projet. Les différents portraits ont été réalisés dans le cadre de projets d'acquisition de connaissances.

- **Enquête sur la demande en bois pour la région de la Capitale-Nationale**

Pour établir ce portrait, un projet d'enquête sur la demande en bois pour la région de la Capitale-Nationale a été réalisé par le CERFO. Le projet visait à recueillir les besoins de 21 industriels, dont ceux de la région et d'autres des régions limitrophes qui s'approvisionnent dans la région. Pour ce faire, les industriels ont été rencontrés pour des entrevues semi-dirigées entre juin et décembre 2017. Le projet a permis d'établir la demande en bois à travers la consommation usines sondées. Cette demande est ventilée selon la consommation actuelle, nécessaire et désirée en volume et par essence. Cette demande est aussi ventilée selon les diamètres et les qualités consommées actuellement et recherchées par essence. Le détail des provenances a aussi été documenté, ainsi que les coûts d'approvisionnement. Le projet a été financé par le PADF à une hauteur de 11 250 \$ et le rapport final a été livré en février 2018. Ce rapport est confidentiel à cause des données stratégiques des usines sondées qu'on y retrouve.

- **Portrait de la filière industrielle de la transformation primaire du bois de la Capitale-Nationale**

Pour établir l'offre potentielle, le MFFP a réalisé une analyse des consommations et de la production des différentes usines de la région à partir des données des registres forestiers. Ces registres sont remplis chaque année par toutes les usines détentrices de permis et transmis au MFFP. Le rapport présente les résultats pour la période 2010-2016 selon différentes ventilations et couvre toutes les usines de pâtes et papiers, ainsi que le sciage. L'analyse comprend aussi une prospective des tendances par produit (Code SCIAN) en s'appuyant sur la production et les destinations de marchés des produits fabriqués, le positionnement de l'offre régionale de produits transformés dans les marchés et les perspectives de développement de ces mêmes marchés sur des horizons de moyen à long terme. Ce portrait n'est pas financé par le PADF. Une version publique du document interne du MFFP est disponible sur le site de partage des TGIRT. Le rapport a été livré en avril 2018 et quelques analyses supplémentaires sur les projections de consommation des feuillus durs, des autres résineux que le SEPM et sur les peupliers, ont été livrées en complément en mai 2018.

- **Portrait de l'offre de bois pour les unités d'aménagement de la région 03**

L'offre de bois actuelle est composée de deux choses : l'offre de volumes et l'offre de chantiers de récolte. Les deux devaient être documentées. Pour l'offre de volume global, le calcul de possibilité (forêt publique et privée) et les attributions régionales pourraient être utilisés. Cependant, nous savons qu'il existe un écart important entre cette offre « théorique » et l'offre réelle. Pour documenter cet écart, une étude a été réalisée pour décrire précisément l'offre de matière ligneuse provenant des unités d'aménagement de la région de la Capitale-Nationale pour les activités forestières qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. Par offre de matière ligneuse, on entend le détail des volumes récoltés et récoltables qui étaient planifiés sur forêt publique et livrés aux industries de première transformation selon les chantiers soumis aux BGA via la programmation annuelle de récolte (PRAN). Cette étude a permis également de décrire l'offre de chantiers de récolte provenant des UA de la région 03 pour les planifications annuelles 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. Par offre de chantiers, on entend une description des contraintes et critères opérationnels de chacun des chantiers récoltés

entièrement ou en partie et qui avaient été soumis au BGA via la PRAN. Le projet a été financé par le PADF à une hauteur de 32 258 \$ et réalisé en impartition par la firme Del Degan, Massé et Associés (DDM). Le dépôt du rapport s'est fait en février 2018. Le rapport de ce projet est disponible pour les TGIRT sur le site de partage Ascence cloud.

- **Identification des aires d'intensification de la production ligneuse potentielles (AIPL_P) dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale de production de bois de la Capitale-Nationale**

Pour établir l'offre potentielle, il était nécessaire d'établir le potentiel de production de la région. Pour ce faire, une étude des potentiels de production a été réalisée par le CERFO pour 12 essences de la région. Ensuite, 7 essences vedettes présentant de bons potentiels d'intensification dans la région ont été retenues. À partir des superficies les plus intéressantes pour ces essences, des critères ont été appliqués pour identifier celles qui présentent le meilleur potentiel de devenir une AIPL. Par la suite, des scénarios d'intensification possibles ont été accolés à ces superficies. Il en résulte une cartographie et une base de données des AIPL potentielles de la région avec les choix de scénarios d'intensification pour chacune d'elle. Le rapport et les données ont été livrés en mai 2018. L'étude a été financée par le PADF à une hauteur de 26 133 \$. Le rapport et la géodatabase de ce projet sont disponibles pour les TGIRT sur le site de partage Ascence cloud. Il est prévu que les résultats de cette étude soient utilisés pour consulter les TGIRT sur l'implantation des AIPL dans la région.

- **Analyse de l'offre et la demande de matière ligneuse de la région de la Capitale-Nationale**

L'ensemble des portraits ont été analysés, croisés, et une analyse d'écart (gap analysis) entre l'offre et la demande a été produite. De cette analyse ont découlé des enjeux régionaux de production de bois à traiter dans la phase suivante. L'analyse d'écart a été produite par François Laliberté (FORAC) et financée par la direction de l'aménagement et de l'environnement forestier (DAEF) du MFFP. L'analyse a été livrée en juin 2018 et est disponible pour les TGIRT sur le site de partage Ascence cloud.

Pour suivre l'avancement du projet pilote, un comité formé de professionnels du MFFP 03, de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestier (DAEF) du MFFP et du coordonnateur régional s'est réuni au besoin. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2017-2018 :

- 4 juillet 2017;
- 6 décembre 2017;
- 23 mai 2018.

En 2018-2019, le comité sur la stratégie devra :

- Finaliser le choix des enjeux régionaux de production;
- Valider la proposition de vision régionale proposée;
- Identifier les objectifs et les cibles de production régionaux.

Des travaux en étroite collaboration avec le Bureau du Forestier en chef (BFEC) sont également prévus pour commencer la confection du modèle de simulation et l'élaboration des hypothèses à tester.

ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES

Le comité régional mis en place a comme mandat, en partenariat avec le MFFP, de développer des solutions aux enjeux sous sa responsabilité. Les solutions recherchées minimisent l'impact sur l'environnement, sont viables économiquement et sont socialement responsables. Dans ses travaux, le comité doit prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés par les TGIRT et devra soumettre les résultats de ses travaux à chaque TGIRT pour discussion et approbation.

Le comité s'est doté d'un plan d'action à moyen terme qui couvre la période de 2016 à 2018. Ce plan d'action porte essentiellement sur le travail à réaliser sur les fiches VOIC et enjeu/solution qui seront en lien avec le prochain PAFIT et sur les enjeux des vieilles forêts et de l'organisation spatiale.

Le comité s'est réuni à deux reprises en 2017-2018, tandis que le traitement du dossier des compartiments d'organisation spatiale (COS) n'a pas nécessité de rencontre de travail en sous-comité.

Comité :

- 2 mai 2017, Édifice Saphir, Québec;
- 4 juillet 2017, Édifice Saphir, Québec.

Tableau 16 : Répartition du temps travaillé au comité des enjeux écosystémiques en 2017-2018

Catégorie de sujet	Temps cumulatif (min)	Pourcentage du temps total
PAFIT 2018-2023, Fiches VOIC et enjeu/solution	340	64 %
Vieilles forêts	0	0 %
Organisation spatiale, comité	195	36 %
Organisation spatiale, sous-comité	0	0 %
Total :	535	100 %

Les travaux du comité ont conduit à présenter des résolutions pour approbation par les tables. Comme les comités ne sont pas décisionnels, les propositions issues des travaux de ces derniers doivent passer par un processus d'approbation par les tables selon le cas. Deux des trois TGIRT de la région ont adopté une résolution qui acceptait les limites de COS proposées par le MFFP. La TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay n'a pas adopté la proposition à cause de désaccord sur le principe même des COS de la part de certains intervenants.

Tableau 17 : Liste des résolutions soumises aux TGIRT pour approbation

N°	Résolution	Date
Laurentides TG-20-03	La TGIRT Laurentides est d'accord pour adopter la nouvelle méthode d'organisation spatiale selon les COS, ainsi que les limites des COS proposées pour l'UA 031-53. Toutefois, il est demandé que le MFFP reste ouvert à certains ajustements en fonction de l'intégration des zones à hautes valeurs de conservation et d'autres préoccupations exprimées par la TGIRT	2017-06-22
Non adoptée	Adoption de la délimitation des COS pour l'UA 033-51	2017-05-31
Portneuf TG-26-2	Adoption de la délimitation des COS, tels que présentés, conditionnellement à ce que le MFFP se montre ouvert à moduler les contours des COS, au besoin	2017-06-08

Les présences aux rencontres de comité ont été comptabilisées. Le tableau suivant présente le taux de présence au comité. Il présente aussi le taux de changement⁵ des participants.

Tableau 18 : Taux de présence des participants

	Taux de présence			Taux de changement		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Participant-délégué	Aucune rencontre	71,4 %	56,3 %	Aucune rencontre	0 %	0 %
Participant-personne-ressource	Aucune rencontre	80,0 %	75,0 %	Aucune rencontre	0 %	0 %

Pour les sous-comités de travail, les présences ne sont pas comptabilisées, car ces rencontres visaient à harmoniser une proposition de découpage des COS et chacun était libre de participer ou non. Il est quand même important de signaler l'implication de plusieurs partenaires dans ce dossier.

Cette deuxième année de travail du comité a permis au comité écosystémique de réagir sur les propositions de fiches VOIC et enjeu/solution que le MFFP souhaitait introduire dans le PAFIT 2018-2023. Cependant, les échanges se sont limités à une seule rencontre. Sur l'enjeu plus spécifique de l'organisation spatiale, le travail a encore progressé. En effet, le comité a pu se pencher sur des premiers résultats de simulation sur l'impact de l'approche COS dans l'UA 31-71.

Le deuxième thème du plan de travail qui concerne l'enjeu des vieilles forêts n'a pas du tout été abordé en 2017-2018. Pour la saison 2018-2019, le travail sur l'enjeu de l'organisation spatiale devrait se compléter avec la présentation de la demande de dérogation à la TGIRT Portneuf pour l'UA 31-71. En ce qui concerne l'enjeu des vieilles forêts, il ne sera pas abordé par le MFFP en 2018-2019 tant que le plan d'aménagement pour le caribou ne sera pas connu. En effet, ce plan couvrira l'UA 031-53 et une bonne partie de l'UA 033-51 avec des modalités pour atténuer la problématique des vieilles forêts. Il est jugé plus approprié par le MFFP de travailler sur le dossier du caribou en premier, étant donné son impact direct sur celui des vieilles forêts, et ce, pour une

⁵ Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

partie importante de la région. Comme la dérogation à la CMO doit entrer en vigueur au 1er avril 2019, l'enjeu de l'organisation spatiale en sapinière est priorisé, au détriment des autres éléments du plan de travail.

Le PAFIT 2018-2023 ayant été déposé, la portion du plan de travail du comité portant sur la mise à jour des fiches est donc complétée.

Un projet d'acquisition de connaissances en lien avec les enjeux écosystémiques a été réalisé en 2017-2018. Bien que celui-ci n'émanait pas du plan de travail du comité écosystémique, le projet visait à développer des scénarios d'aménagement intensifs qui permettent de maintenir davantage d'attributs de forêt naturelle. Le projet était une première phase, et il visait d'abord à décrire les impacts sur la naturalité des scénarios intensifs de plantation résineuse à l'échelle du peuplement. Le projet a permis aussi d'identifier des modalités qui pourraient être appliquées aux différents scénarios afin de maintenir des degrés de naturalité plus élevés. Le projet a été réalisé par Nature Québec et a été financé par le PADF à une hauteur de 7 345 \$. Une phase 2 est prévue au projet pour tenter de développer des scénarios auxquels pourront être accolées des courbes de croissance et des coûts dans une optique d'intégration à la stratégie d'aménagement.

FAUNE

Un comité a été formé par la MRC de La Côte-de-Beaupré et comprenait des représentants des principaux organismes associés à la faune dans la région (ZEC, pourvoiries, SÉPAQ, Huron-Wendat, Nature Québec, OBV, MFFP). Le comité faunique régional ne s'est pas réuni en 2017-2018. Cependant, deux projets soumis lors d'un appel de projets régional dans le cadre du PADF qui s'est tenu en février 2017 ont permis de réaliser diverses actions du plan. Le premier projet financé par le PADF a une hauteur de 53 456 \$ a été réalisé par la CAPSA, en partenariat avec le CERFO. Celui-ci a permis de répondre à plusieurs actions du 1^{er} et du 3^e axe du plan d'action. Essentiellement, ce projet a permis de :

1. Développer une méthode semi-automatisée pour générer l'écoulement de l'eau de surface potentiel à partir du LIDAR aéroporté;
2. Paramétrer les seuils d'écoulement en fonction des types de drainage à partir d'une campagne de terrain;
3. Identifier les priorités d'aménagement de traverses, en fonction de la caractérisation des habitats et des inventaires ichtyologiques de l'omble de fontaine, situés près des lacs stratégiques sélectionnés.

Le projet fut un succès et les résultats de celui-ci ont été présentés lors de l'assemblée des partenaires qui s'est tenue en avril 2018. Ceux-ci sont également disponibles sur le site de partage des TGIRT pour consultation.

Un deuxième projet d'acquisition de connaissances en lien direct avec le plan de travail « Faune » a été réalisé en 2017-2018. Il s'agissait de définir et proposer une approche d'aménagement faune-forêt-récréation fine sur les zones touristiques-fauniques intensives en territoire sous garantie d'aménagement. Celui-ci s'inscrivait dans le 2^e axe du plan d'action « faune » qui visait directement le développement d'une telle approche. Le projet financé par le PADF à une hauteur de 16 800 \$ a été réalisé par l'Association des pourvoiries de Charlevoix. Pour la réalisation du projet, le comité « faune » a été interpellé à une reprise au cours de l'année 2017-2018. Il est prévu que les résultats du projet soient déposés aux TGIRT en 2018-2019.

Un troisième projet a été réalisé et consistait à une démarche de concertation avec la TGIRT de Portneuf en lien avec l'application du nouveau Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF). Ce projet issu d'un appel auprès des partenaires des TGIRT a été financé par le PADF à une hauteur de 8 083 \$ et a été réalisé par la CAPSA. Celui-ci a permis de recueillir les préoccupations des intervenants du territoire susceptibles d'être impactés par l'application de la nouvelle réglementation en lien avec l'aménagement et l'entretien d'infrastructures routières. Les enjeux liés à ses préoccupations ont ensuite été identifiés et priorisés, puis des pistes de solutions ont été proposées. Les résultats du projet sont disponibles sur Ascence pour consultation. Le suivi des actions proposées est prévu avec la TGIRT Portneuf pour la saison 2018-2019.

CHEMINS

Le comité de chemins a été dissous en 2016-2017 à la suite de l'adoption du plan de travail aux TGIRT. Deux projets d'acquisition de connaissances réalisés cette année ont contribué à faire avancer ce plan de travail. Il s'agit du projet LIDAR réalisé par la CAPSA et le CERFO et celui sur le RADF réalisé par la CAPSA. En 2018-2019, c'est l'initiative des délégués des TGIRT et les projets d'acquisition de connaissances qui pourront faire progresser ce plan de travail.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TGIRT. À titre indicatif, les résultats de 2017-2018 ont été mis en relation avec la moyenne des sept années antérieures. Le tableau 19 présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut. Il présente aussi le taux de changement⁶ des délégués.

Tableau 19 : Taux de présence et de changement des délégués

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes ⁷	2017-2018	Moy. des années précédentes ⁷	2017-2018
Portneuf	81,3 %	78,6 %	4,1 %	5,7 %
Laurentides	81,0 %	78,3 %	17,8 %	1,7 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	75,1 %	68,4 %	9,5 %	7,1 %

Quand on compare les résultats du taux de présence des délégués à la TGIRT Portneuf en 2017-2018 avec les résultats des années antérieures, on remarque un résultat légèrement inférieur à la moyenne des années précédentes (-2,7 %), mais une nette augmentation par rapport à 2016-2017 (+15,3 %). Pour la TGIRT Laurentides, la participation des délégués cette année est restée stable par rapport à l'année 2016-2017 (-0,6 %) et enregistre également un résultat légèrement inférieur à sa moyenne historique (-2,7 %). Quant à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay, elle aussi reste assez stable par rapport à l'année 2016-2017 (-1,3 %) et présente un résultat en deçà de la moyenne historique (-6,7 %). On remarque une baisse des changements de délégués par rapport à 2016-2017 dans toutes les TGIRT de la région; Portneuf (-11,0 %), Laurentides (-40,4 %), Charlevoix-Bas-Saguenay (-3,1 %). Par rapport à l'historique, la TGIRT Laurentides performe significativement mieux que les années précédentes, tandis que Portneuf et Charlevoix enregistrent des résultats semblables à la moyenne historique.

⁶ Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

⁷ Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

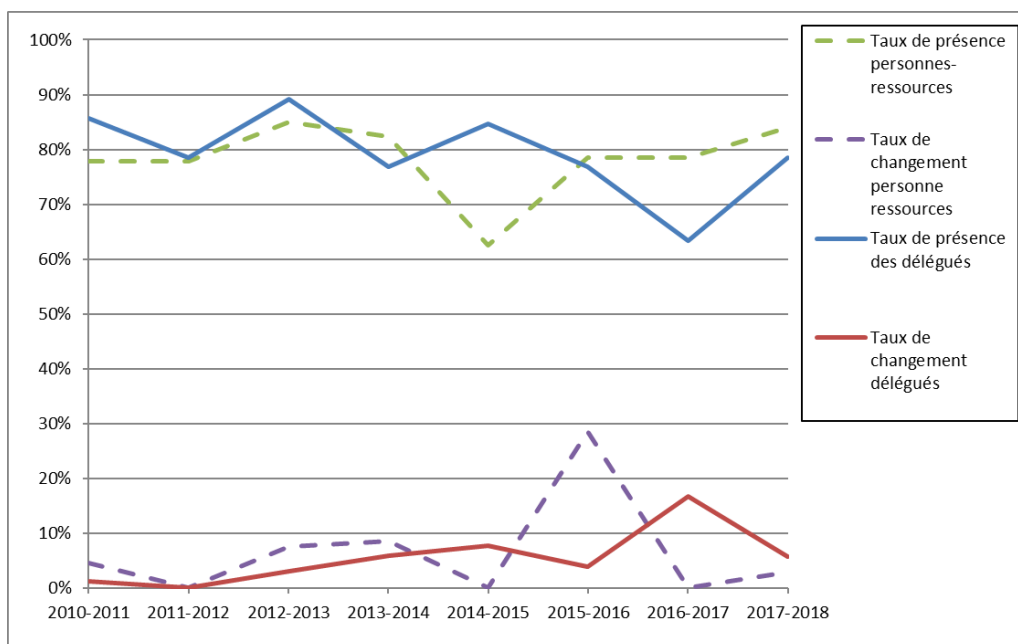


Figure 2 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneuf depuis sa création

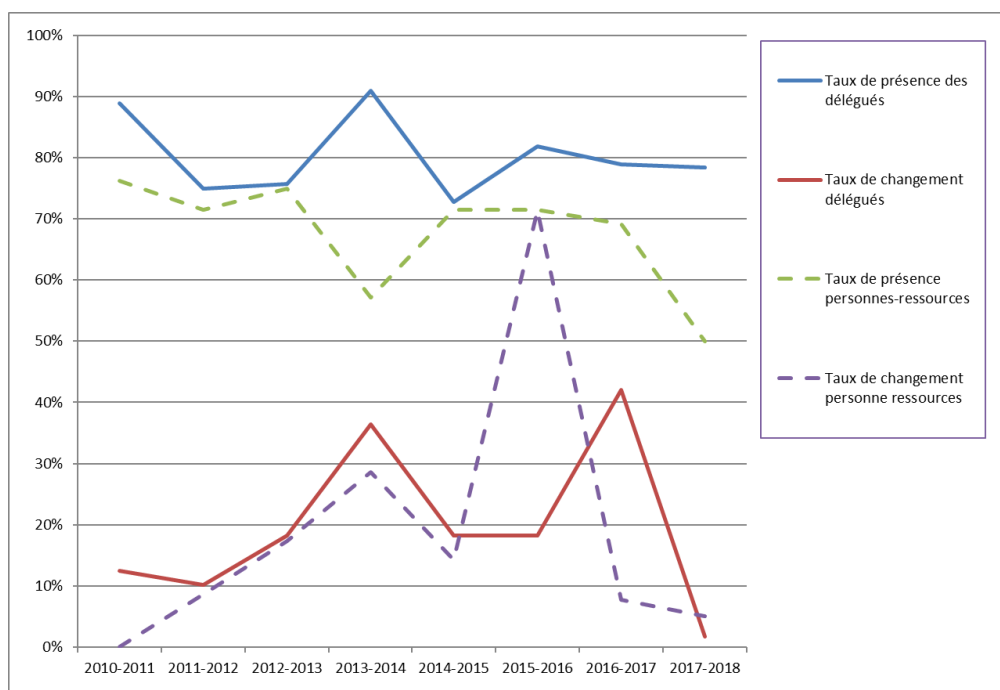


Figure 3 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentides depuis sa création

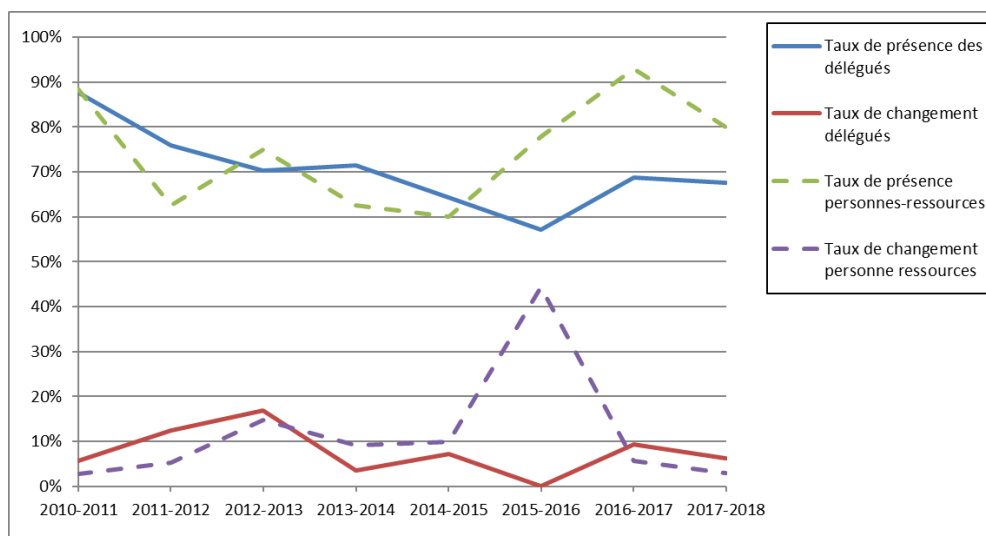


Figure 4 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création

Tableau 20 : Taux de présence et de changement des personnes-ressources

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes ⁸	2017-2018	Moy. des années précédentes ⁸	2017-2018
Portneuf	79,6 %	83,9 %	6,8 %	2,9 %
Laurentides	72,5 %	50,0 %	11,8 %	5,0 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	76,7 %	54,5 %	8,4 %	1,5 %

Du côté des personnes-ressources, le tableau 20 permet de constater que le taux de présence en 2017-2018 est sensiblement le même qu'en 2016-2017 pour la TGIRT Portneuf, tandis qu'il est significativement plus bas pour les deux autres TGIRT de la région. Cependant, le taux de changement est inférieur à la moyenne historique dans chacune des TGIRT.

⁸ Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES

Comme il est prévu aux règles de fonctionnement des TGIRT, à chaque rencontre de celles-ci, un formulaire d'évaluation est distribué par le coordonnateur de la TGIRT à chacun des délégués présents.

Pour obtenir les résultats de l'évaluation, un formulaire papier est distribué aux délégués à la fin de chacune des rencontres de la TGIRT. Les formulaires sont recueillis par le coordonnateur avant que les délégués quittent. Un compilateur est ensuite utilisé pour calculer les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Les évaluations des représentants du MFFP qui siègent à la TGIRT ne sont pas comptabilisées pour fins de statistiques. Le tableau 21 présente la pondération des choix de réponses de ces questionnaires d'évaluation de la satisfaction.

Tableau 21 : Pondération des choix de réponses des questionnaires d'évaluation de la satisfaction

Réponse	Cote
Tout à fait d'accord/Très satisfait	3 points
D'accord/Satisfait	2 points
Plus ou moins d'accord/Plus ou moins satisfait	1 point
Pas du tout d'accord/Pas du tout satisfait	0 point
Non applicable	Non comptabilisé

Le taux de satisfaction est le quotient établi entre le total des points recueillis pour une question et le nombre de points maximum attribuable à cette même question, multiplié par 100. Par la suite, on obtient le taux de satisfaction par blocs de questions en effectuant la moyenne du taux de satisfaction de chacune des questions appartenant à un bloc en particulier. Ainsi, un délégué qui répond « Satisfait » pour toutes les questions d'un bloc de questions, la note obtenue sera de 67 %.

Le questionnaire utilisé comprend 11 questions qui sont réparties dans quatre blocs. Le tableau 22 présente la répartition des questions dans les différents blocs.

Tableau 22 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé

Bloc	Questions associées	Questions portant sur :
A	1, 2, 3, 4	La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres
B	5 et 6	L'information reçue et la prise de décision
C	7 et 8	L'animation des rencontres
D	9*, 10* et 11	L'évaluation du processus en général

** Les questions 9 et 10 constituent des questions permettant de préciser les résultats de la question 11. Le résultat obtenu à ces questions n'influence pas les résultats globaux du bloc D.*

TGIRT PORTNEUF

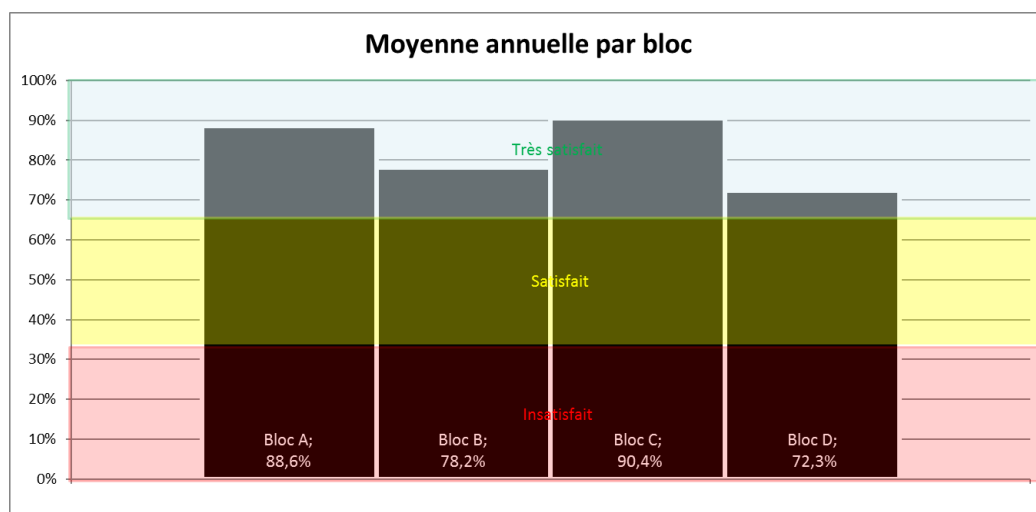


Figure 5 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2017-2018

La statistique de cette année comprend 7 rencontres. Au total, c'est 96 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2016-2017 :

- Bloc A : Qualité des échanges et convivialité des rencontres (+ 7,4 %);
- Bloc B : Information reçue et prise de décision (+ 6,8 %);
- Bloc C : Animation des rencontres (+14,7 %);
- Bloc D : Confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles (+5,7 %).

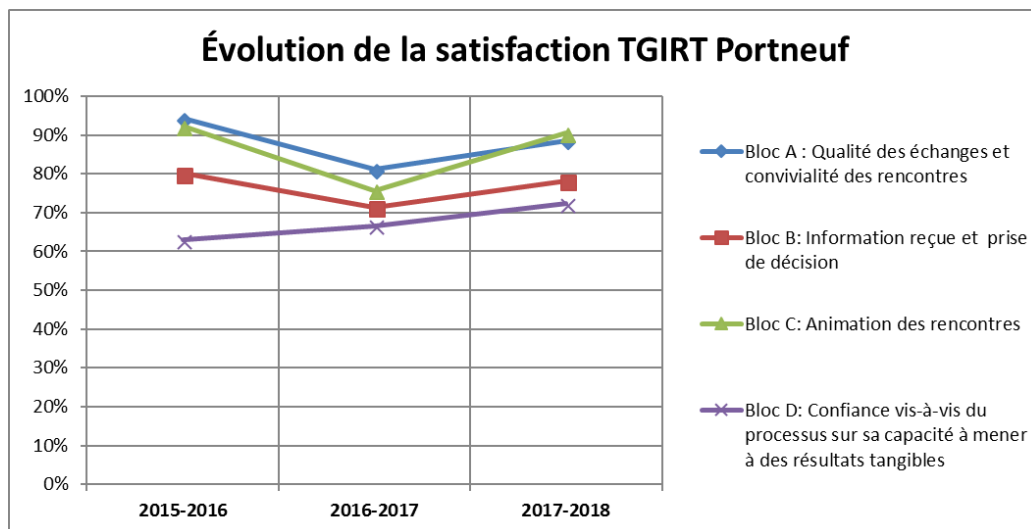


Figure 6 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf

Quand on regarde l'évolution de la satisfaction selon les blocs depuis 2015-2016, on note que dans les blocs A, B et C, on est pratiquement revenu au niveau initial. Dans le cas du bloc D, ce qui est remarquable, c'est que le niveau de confiance est en constante progression depuis la reprise de la coordination de la TGIRT par les MRC.

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on remarque que ce sont le traitement des interventions des délégués (+ 10,8 %) et l'aspect interactif et convivial des rencontres (+ 8,4 %) qui expliquent ce résultat. Dans le bloc B, la satisfaction à l'égard des réponses des personnes-ressources face aux questions des délégués (+ 8,9 %) s'est considérablement améliorée par rapport à 2016-2017. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+17,2 %) que l'animation du groupe en général (+12,3 %) enregistrent une hausse importante par rapport à l'année précédente.

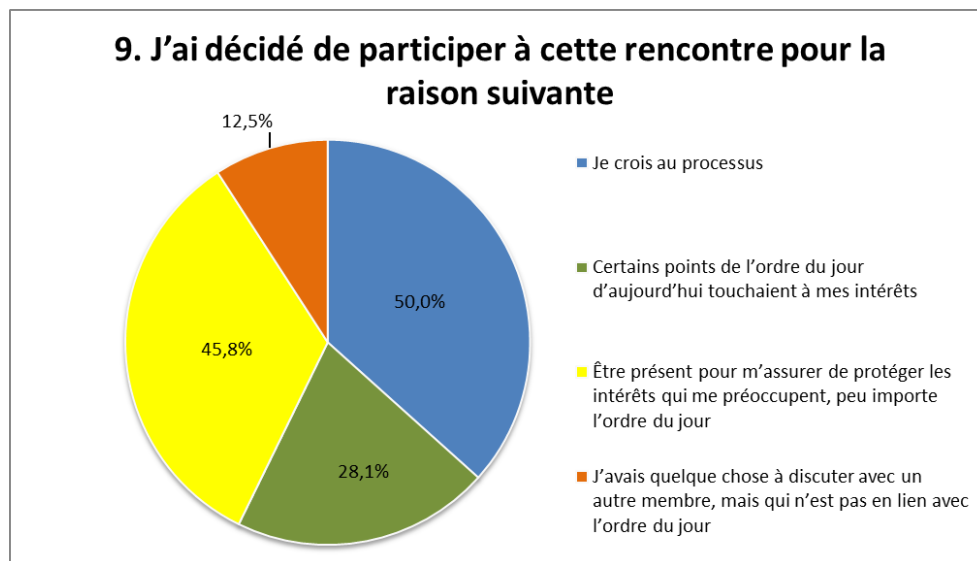


Figure 7 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2017-2018

À la question # 9, même si la raison la plus importante pour laquelle les délégués participent aux rencontres reste leur confiance envers le processus, on remarque une baisse importante (-14 %). La protection des intérêts du groupe continue d'être la deuxième raison qui motive la participation. Fait intéressant, cette raison est en diminution constante depuis la reprise des TGIRT par les MRC, en passant de 77,8 % en 2015-2016 à 45,8 % en 2017-2018.

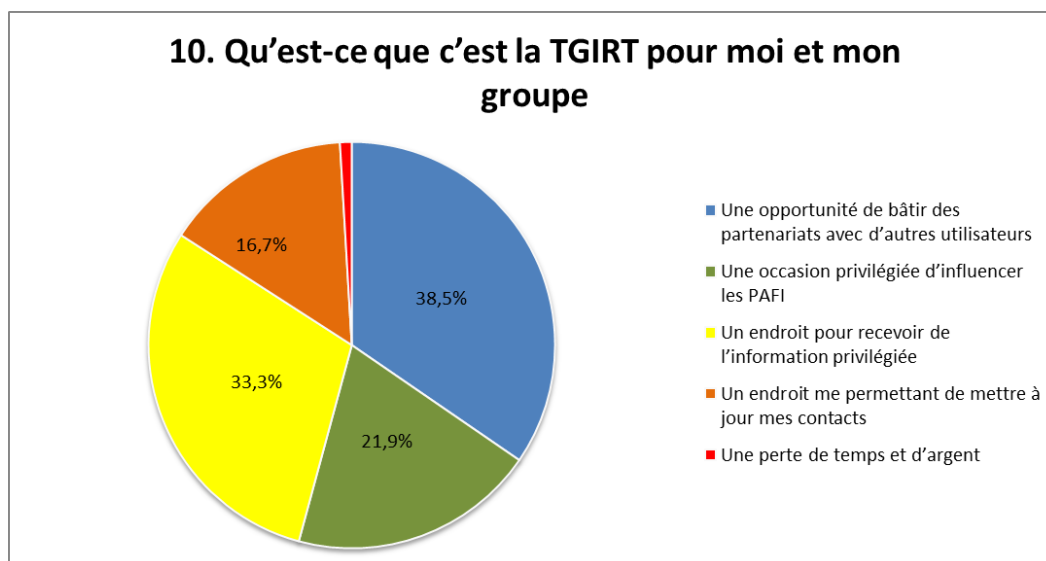


Figure 8 : Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Portneuf pour eux en 2017-2018

À la question # 10, l'opportunité de bâtir des partenariats continue de demeurer l'élément qui définit le mieux la TGIRT, mais la proportion des répondants qui choisissent cette définition est en chute libre (-31,2 %). Il en va de même avec la proportion des répondants qui voient la TGIRT comme une occasion privilégiée d'influencer les PAFI (-32,6 %) et comme un endroit pour recevoir de l'information privilégiée (-33,6 %).

TGIRT LAURENTIDES

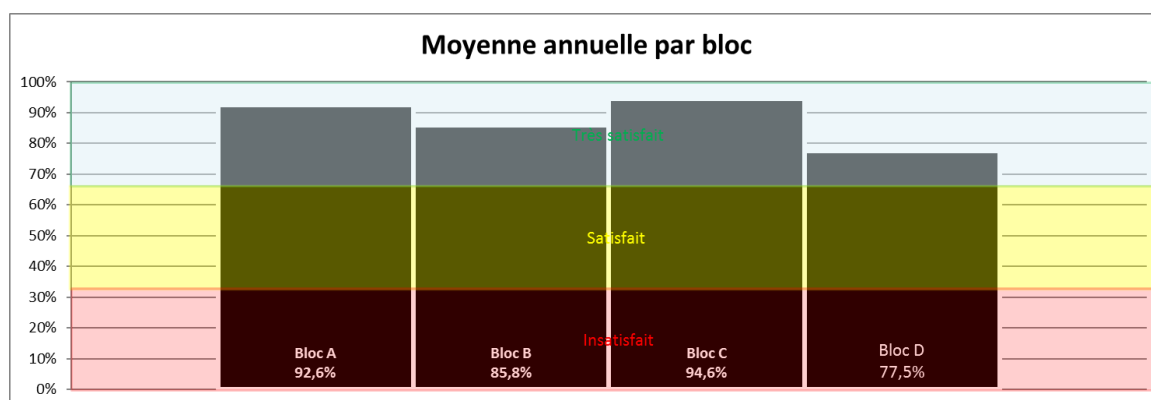


Figure 9 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2017-2018

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2016-2017 :

- Bloc A : Qualité des échanges et convivialité des rencontres (+ 5,2 %);
- Bloc B : Information reçue et prise de décision (+ 0,8 %);
- Bloc C : Animation des rencontres (+5,1 %);
- Bloc D : Confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles (+7,2 %).

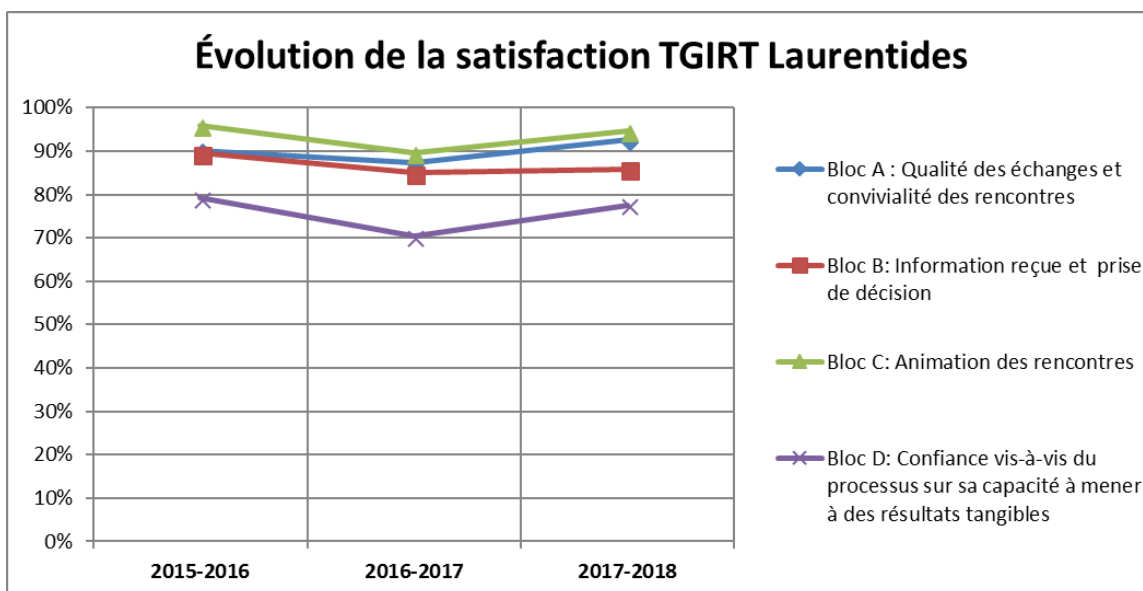


Figure 10 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Laurentides

Quand on regarde l'évolution de la satisfaction selon les blocs depuis 2015-2016, on note dans les blocs A, C et D qu'après une saison plus difficile en 2016-2017, on est revenu à peu près au même niveau que lors de la saison initiale. Dans le cas du bloc B, on observe une très légère amélioration par rapport à 2016-2017, mais avec un niveau encore inférieur à 2015-2016.

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on remarque que ce sont le traitement des interventions des délégués (+ 8,4 %) et le sentiment d'implication des délégués (+ 5,5 %) qui expliquent ce résultat. Dans le bloc C, l'animation du groupe en général (+ 7,3 %) s'est démarquée par rapport à 2016-2017. En ce qui concerne l'information livrée, on remarque une très légère amélioration (+1,2 %), en ce qui concerne la perception (transparence et clarté) des réponses des personnes-ressources par rapport à l'année précédente.

9. J'ai décidé de participer à cette rencontre pour la raison suivante

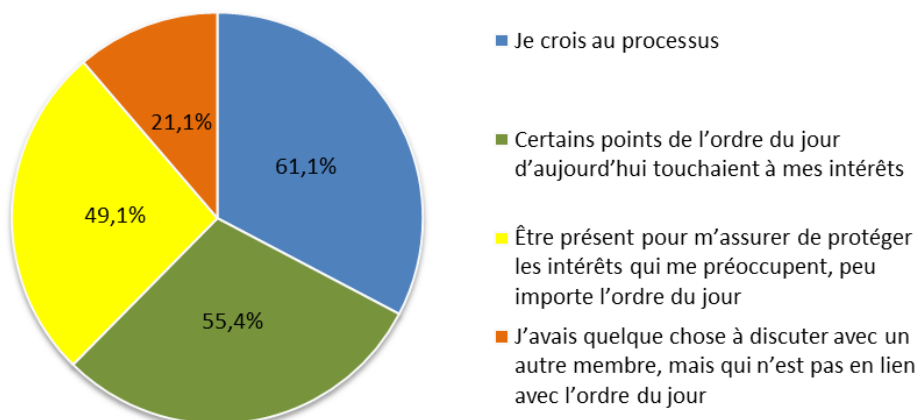


Figure 11 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2017-2018

À la question # 9, même si la raison la plus importante pour laquelle les délégués participent aux rencontres reste leur confiance envers le processus, on remarque une baisse (-5,0 %). Cependant, on observe un retour de l'intérêt envers les ordres du jour comme deuxième source de motivation à participer aux rencontres, comme en 2015-2016. Il est intéressant également de noter une importante augmentation des délégués qui participent aux rencontres pour discuter de sujets avec d'autres personnes et qui n'ont aucun lien avec l'ordre du jour (+ 11,0 %). Les résultats de 2017-2018 dépassent largement ceux des deux autres années précédentes à ce niveau, étant peut-être dus à la présence de nouveaux délégués à la TGIRT, notamment du côté des bénéficiaires de garanties d'approvisionnement.

10. Qu'est-ce que c'est la TGIRT pour moi et mon groupe

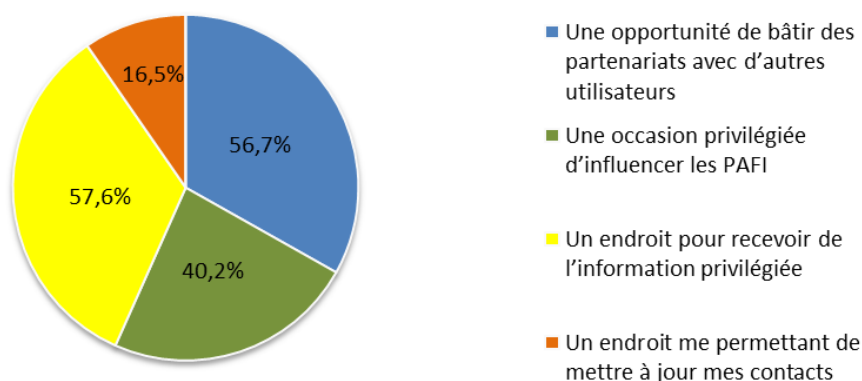


Figure 12 : Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Laurentides pour eux en 2017-2018

À la question # 10, l'opportunité de bâtir des partenariats a fait une remontée importante en 2017-2018 (+28,0 %) qui est pratiquement revenue au même niveau que celui de 2015-2016. Cependant, on enregistre une baisse du côté de la proportion des répondants qui voient la TGIRT

comme une occasion privilégiée d'influencer les PAFI (-14,3 %), comme un endroit pour recevoir de l'information privilégiée (-9,3 %) et comme un endroit pour mettre à jour les contacts (- 16,3 %).

TGIRT CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

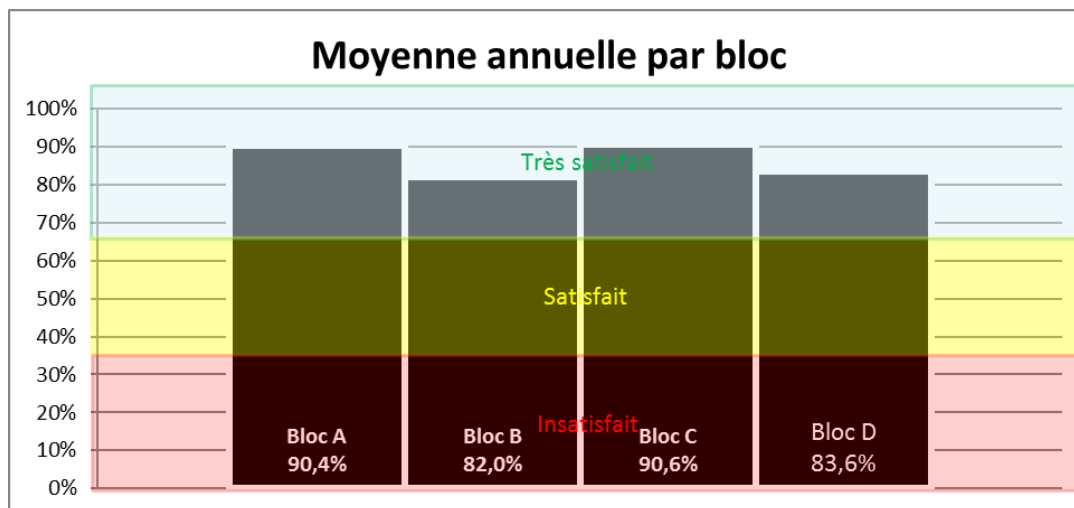


Figure 13 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2016-2017 :

- Bloc A : Qualité des échanges et convivialité des rencontres (+ 9,1 %);
- Bloc B : Information reçue et prise de décision (+ 10,9 %);
- Bloc C : Animation des rencontres (+13,0 %);
- Bloc D : Confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles (+13,0 %).

Quand on regarde l'évolution de la satisfaction selon les blocs depuis 2015-2016, on note que dans les blocs A et B, on est revenu aux alentours du niveau initial. Cependant, pour les deux autres blocs, on remarque une constante progression depuis la reprise de la coordination de la TGIRT par les MRC.

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on remarque que ce sont le traitement des interventions des délégués (+ 10,8 %) et l'aspect interactif et convivial des rencontres (+ 8,4 %) qui expliquent ce résultat. Dans le bloc B, la satisfaction à l'égard des réponses des personnes-ressources face aux questions des délégués (+ 8,9 %) s'est considérablement améliorée par rapport à 2016-2017. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+17,2 %) que l'animation du groupe en général (+12,3 %) enregistrent une hausse importante par rapport à l'année précédente.

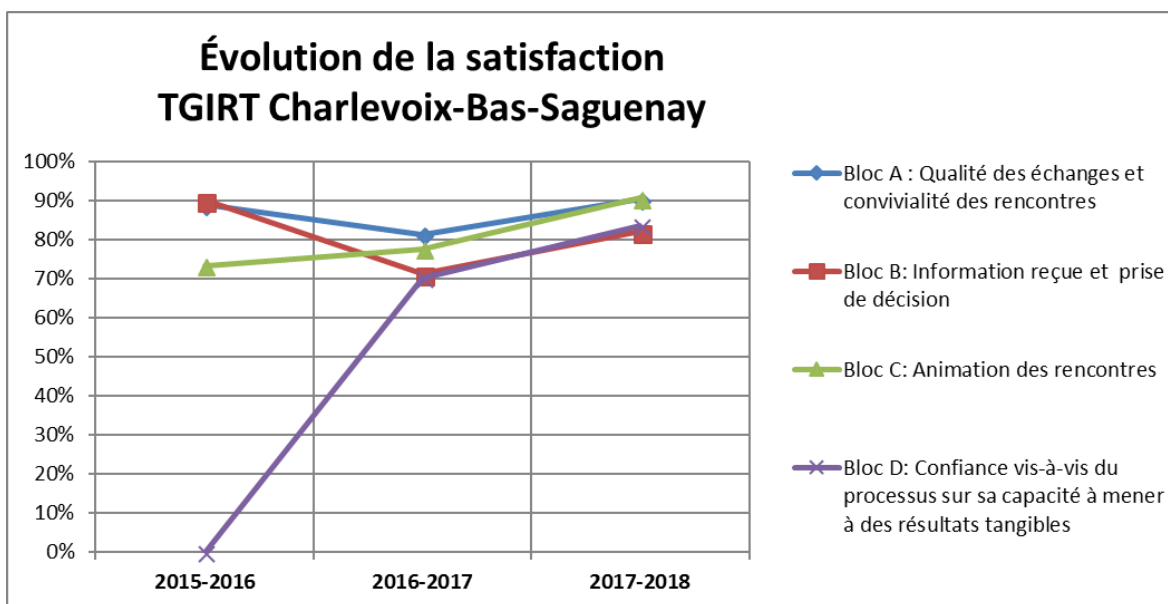


Figure 14 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay

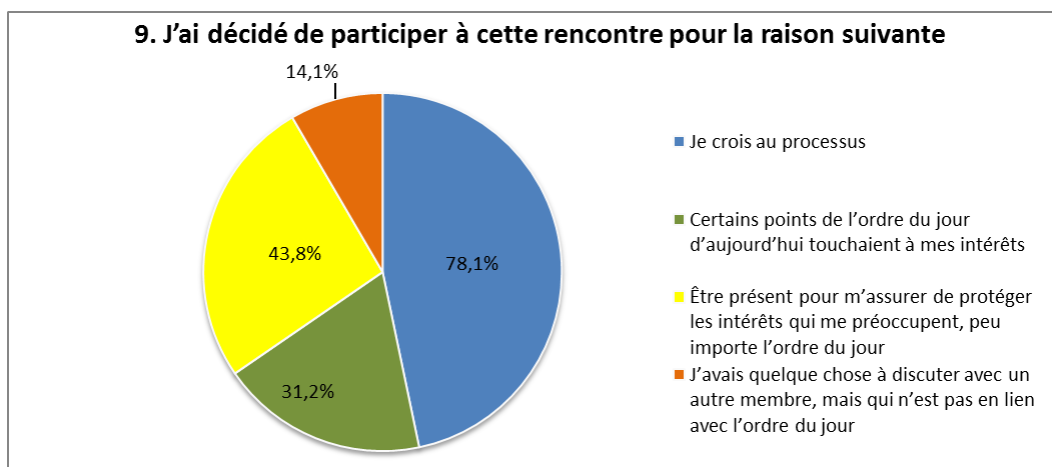


Figure 15 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

À la question # 9, en 2017-2018, la raison la plus importante pour laquelle les délégués participent aux rencontres demeure leur confiance envers le processus, et on enregistre même une hausse significative (+12,1 %) par rapport à 2016-2017. La protection des intérêts du groupe continue d'être la deuxième raison qui motive la participation, mais elle enregistre une baisse marquée (-8,1 %) par rapport à l'année précédente. Il en va de même avec l'intérêt envers les points de l'ordre du jour (-5,7 %) qui reste la troisième source de motivation à participer. L'intérêt à participer aux rencontres pour discuter d'un élément hors sujet avec un autre partenaire vient encore en quatrième, mais cette motivation est en hausse (+7,3 %) par rapport à 2016-2017.

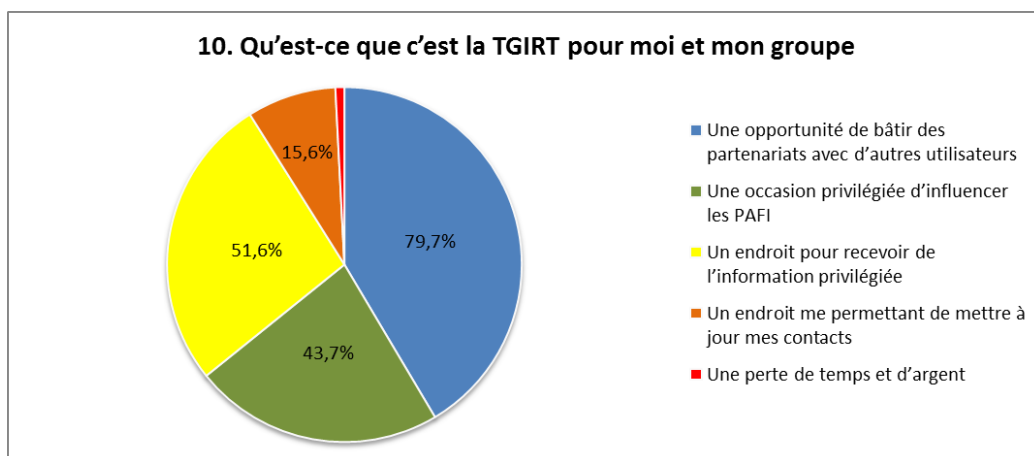


Figure 16 : Perceptioin des délégués sur ce qu'est la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay pour eux en 2017-2018

À la question # 10, l'opportunité de bâtir des partenariats continue de demeurer l'élément qui définit le mieux la TGIRT et il est même en hausse (+ 8,1 %) par rapport à 2016-2017. Cependant, la proportion des répondants qui voient la TGIRT comme une occasion privilégiée d'influencer les PAFI (-3,3 %), comme un endroit pour recevoir de l'information privilégiée (-4,2 %) et comme un endroit permettant de mettre à jour les contacts (-3,8 %) sont tous en baisse par rapport à 2016-2017.

COMPARAISON ENTRE LES TGIRT

Quand on compare les résultats des TGIRT, on constate les résultats suivants :

Tableau 23 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués

Blocs de questions	Écart par rapport au meilleur résultat régional		
	Portneuf	Laurent.	CBS
Bloc A : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	- 4,0 %	NA	- 2,2 %
Bloc B : L'information reçue et la prise de décision	- 7,6 %	NA	- 3,2 %
Bloc C : L'animation des rencontres	- 4,2 %	NA	- 4,0 %
Bloc D : L'évaluation du processus en général	-11,3 %	- 6,1 %	NA

On remarque tout de suite que la TGIRT Laurentides présente les meilleurs résultats dans les trois premiers blocs. Du côté de l'évaluation du processus en général, la TGIRT Charlevoix enregistre le meilleur résultat et on remarque que l'écart est significatif avec celui de Portneuf.

Tableau 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués en 2017-2018 par rapport à l'année précédente

Blocs de questions	Écart par rapport à l'année précédente		
	Portneuf	Laurent.	CBS
Bloc A : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	+ 7,4%	+ 5,2%	+ 9,1%
Bloc B : L'information reçue et la prise de décision	+ 6,8%	+ 0,8%	+ 10,9%
Bloc C : L'animation des rencontres	+ 14,7%	+ 5,1%	+ 13,0%
Bloc D : L'évaluation du processus en général	+ 5,7%	+ 7,2%	+ 13,5%

Quand on compare avec 2016-2017, on s'aperçoit rapidement que la satisfaction des délégués s'est améliorée dans toutes les TGIRT de la région, et ce, pour chacun des aspects sondés. Les TGIRT Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay enregistrent les améliorations les plus importantes.

ATTEINTE DES OBJECTIFS ANNUELS

Aucun objectif n'avait été identifié avant le début de la saison 2017-2018. Cependant, les recommandations émanant du rapport 2016-2017 des TGIRT ont toutes été mises en place ou en voie de l'être. À la lumière des résultats sur la participation aux rencontres et sur la satisfaction des délégués, ces mesures ont porté fruit, car les creux de 2016-2017 ont été comblés.

FAITS SAILLANTS DE LA SIXIÈME SAISON

En 2016-2017, l'absence d'adoption d'objectif local d'aménagement durable des forêts avait été dénotée comme fait saillant principal. Malheureusement, c'est encore le cas en 2017-2018. En effet, malgré l'amélioration notable sur divers aspects du processus cette année, **aucune TGIRT n'a été en mesure d'adopter un objectif local en 2017-2018**. Cette situation dénote une absence de résultats concrets du processus pour une troisième année d'affilée. Cependant, il est important de mentionner que l'élaboration d'un objectif local peut prendre quelques années et les TGIRT de la région ont été relancées seulement en janvier 2016. De plus, les différentes TGIRT de la région ont pris acte de cette situation en septembre dernier et ont justement apporté des modifications importantes à leurs règles de fonctionnement pour faire en sorte d'améliorer l'efficacité des TGIRT. D'ailleurs, **l'implication des délégués dans ce processus de révision des règles de fonctionnement des TGIRT et l'acceptation de ceux-ci vis-à-vis d'un processus qui les met davantage au travail** constituent un autre des faits saillants de cette année. Les délégués des TGIRT ont convenu que, pour augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI, ils devaient prendre part directement à l'élaboration des propositions d'objectifs locaux. Ils assument dorénavant une part importante de la responsabilité d'élaborer et de proposer des solutions à leurs enjeux. Cette prise en charge du milieu s'est également manifestée par une **excellente participation des partenaires des TGIRT dans la production de contenu via les appels de projets d'acquisition de connaissances**. Certains de ces projets pourraient mener à des propositions d'objectifs locaux par les TGIRT à court ou moyen terme.

Bien que les TGIRT n'ont pas adopté d'objectifs locaux, **certains dossiers régionaux comme l'organisation spatiale (COS) et la stratégie régionale de production de bois ont considérablement progressé**. En effet, ces deux chantiers devraient mener à des décisions importantes de la part des TGIRT au cours des deux prochaines années. Signe que le processus reprend un certain rythme de travail, **le nombre de rencontres totales (19) des TGIRT en 2017-2018 est le plus élevé jamais enregistré dans une année pour les TGIRT de la Capitale-Nationale**. C'est la première fois depuis la saison 2012-2013 que la moyenne du nombre de rencontres par TGIRT dans l'année atteint le cap des 3 rencontres. Pour soutenir ce rythme, **les MRC ont investi plus de 300 000 \$ en 2017-2018 dans les TGIRT de la région, dont 50 % ont été investis directement en acquisition de connaissances**.

Les changements importants dans le fonctionnement des TGIRT, l'augmentation du nombre de rencontres, l'avancement des dossiers régionaux et bien sûr l'injection de sommes ont semblé avoir un impact important sur la participation et la mobilisation des délégués des TGIRT. En effet, après des baisses importantes dans les deux dernières années, **la participation aux rencontres**

des TGIRT par les délégués s'est stabilisée, tant du côté du taux de présence que du taux de changement, et ce, dans toutes les TGIRT de la région. Le niveau de participation est encore en deçà des moyennes historiques pour chacune des TGIRT, mais la situation semble se redresser. De plus, **le niveau de satisfaction des délégués est en hausse à l'égard de tous les aspects des rencontres dans chacune des TGIRT de la région.** Bien que pour la plupart des aspects sondés, les résultats soient encore légèrement inférieurs à ceux de 2015-2016, une nette amélioration est observable par rapport à 2016-2017. Probablement le fait saillant le plus important en 2017-2018 : **la confiance envers la capacité du processus à livrer des résultats est en forte hausse dans toutes les TGIRT.** Dans le cas des TGIRT Portneuf et Laurentides, cet indicateur est en progression constante depuis la reprise des TGIRT par les MRC en janvier 2016.

Finalement, **la participation à l'assemblée des partenaires a été élevée, ainsi que le degré de satisfaction des participants.** Ce résultat contraste vivement avec les résultats pour 2016-2017.

RECOMMANDATIONS

La première étape à franchir pour mener les TGIRT à l'adoption d'objectifs locaux était de motiver et mobiliser les délégués. Les résultats de cette année montrent que les actions mises en place ont porté fruit. Cependant, pour que cette motivation nécessaire au bon fonctionnement des TGIRT reste au rendez-vous, des résultats doivent venir s'y additionner.

1) L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI doit continuer de conditionner l'ensemble des choix des comités de coordination des TGIRT

L'application de cette recommandation à partir de septembre 2017 a rapidement permis d'améliorer la motivation et la mobilisation des délégués. Cependant, l'équipe de coordination doit continuer de s'assurer de mettre les participants des TGIRT et d'obtenir des résultats au cœur de ses préoccupations en 2018-2019.

2) Viser les petits gains à court terme, plutôt que les grandes solutions totales à long terme

L'application de l'approche enjeu/solution au sein des TGIRT de la Capitale-Nationale est au cœur du problème d'efficacité de celles-ci depuis leur mise en place. Conformément à l'application de cette approche qui avait été faite dans le projet pilote d'aménagement écosystémique dans la Réserve faunique des Laurentides, les TGIRT ont procédé à plusieurs reprises à des exercices de priorisation des enjeux depuis 2010. Ces exercices ont toujours incité les TGIRT à s'attaquer d'abord aux enjeux les plus importants. De surcroît, les TGIRT se sont concentrées sur tous les enjeux souvent très complexes et interdépendants. De surcroît, le mode de travail proposé les amenait à tenter de régler tous les problèmes liés à un enjeu. Les plans de travail qui en découlent commandent souvent des investissements importants en temps et en argent pour que des résultats puissent être atteints, les rendant ainsi très fragiles face aux imprévus. Un départ d'une ressource, une diminution de budget ou tout autre changement structurel a comme effet de déstabiliser le travail en cours, ce qui entraîne la plupart du temps, la mort du très élaboré plan de travail sur cet enjeu si important. Au cours des années, l'addition de plusieurs initiatives sans résultat réel a rendu les délégués cyniques à l'égard du processus des TGIRT, alors que ce sont les objectifs qu'ils se fixent qui sont à l'origine de leur découragement.

Les TGIRT doivent d'abord se concentrer sur les problèmes pour lesquels ils ont la capacité d'obtenir des résultats mesurables rapidement. On parle ici de moins de deux ans entre la mise en place d'un plan d'action et les premiers résultats démontrant une amélioration de la situation visée. Pour y arriver, les enjeux choisis doivent être simples, les plans d'action doivent être courts et axés sur des processus déjà en place et bien établis. Les délégués doivent résister à l'envie de vouloir changer le monde et être plus méthodiques dans la manière de s'attaquer aux différents enjeux des TGIRT. L'équipe de coordination a également un rôle très important à jouer. Elle doit rappeler sans cesse aux délégués l'importance de privilégier les petits gains à court terme et elle doit aussi mettre en place des processus de travail aux TGIRT qui favorisent l'adoption de plans de travail plus efficaces et plus robustes.

3) Investir dans des projets d'acquisition de connaissances de qualité et porteurs d'avancées significatives à court terme dans le traitement des enjeux des TGIRT

Les MRC doivent continuer d'investir une part importante du budget du PADF dans l'acquisition de connaissances pour que les TGIRT puissent influencer les PAFI. Cependant, le processus d'identification et de sélection des projets doit être plus rigoureux, pour faire en sorte qu'il privilégie les projets bien planifiés qui permettent d'obtenir des données ou des résultats amenant une avancée significative vers l'élaboration d'un objectif local ou d'une solution à une problématique émanant d'un enjeu d'une TGIRT. Ainsi, les projets financés doivent être cohérents avec un besoin identifié dans le cadre du traitement d'un enjeu d'une TGIRT. Les délégués participant à l'analyse de l'enjeu concerné doivent être au cœur du suivi du ou des projets censés leur apporter un éclairage permettant l'élaboration de solutions. Les projets improvisés, sans livrables significatifs pour les TGIRT ou adressant le besoin d'une seule organisation, doivent être évacués par le processus de sélection. Il est important de pouvoir encore offrir aux organisations membres des TGIRT la possibilité de réaliser eux-mêmes les projets, cette pratique devant être encouragée pour stimuler leur mobilisation et leur responsabilisation. Cependant, l'équipe de coordination, particulièrement les MRC, doit mettre en place des guides qui maximisent l'utilisation efficiente des sommes dans le contexte de la mission des TGIRT.

4) La présence et les interventions des personnes-ressources aux TGIRT doivent davantage être préparées et réalisées dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux

L'équipe de coordination a apporté beaucoup d'améliorations à sa façon de planifier les rencontres des TGIRT en 2017-2018, notamment en ce qui concerne la préparation des personnes-ressources du MFFP qui y assistent. Cependant, la compréhension de leur rôle très important aux TGIRT par les personnes-ressources doit être encore davantage renforcée. L'équipe de coordination doit les sensibiliser sur l'importance d'assurer une présence aux TGIRT qui est axée davantage sur le support et l'accompagnement des participants afin de proposer des solutions aux enjeux locaux et régionaux. L'équipe de coordination doit continuer de mettre en place des mécanismes et des outils permettant aux personnes-ressources de bien se préparer aux rencontres des TGIRT afin d'être en mesure d'y jouer pleinement leur rôle.

CONCLUSION

En 2016-2017, neuf faits saillants s'étaient dégagés dans le rapport annuel des TGIRT. Il est intéressant de constater que plusieurs de ceux qui mettaient en lumière des problèmes en 2016-2017 constituent des forces notables cette année. En effet, la participation aux rencontres des TGIRT et à l'assemblée des partenaires, ainsi que la confiance des délégués à l'égard du processus ressortaient comme des éléments problématiques qui devaient absolument être améliorés. Or, après la mise en application par l'équipe de coordination des différentes recommandations émanant du rapport 2016-2017, des améliorations spectaculaires ont été enregistrées cette année. Sans pouvoir le mesurer, nous pouvons affirmer avec une possible certitude que la maturation de la relation de travail dans l'équipe de coordination est à la source de ces résultats encourageants. Il faut également souligner l'implication de certains délégués cette année. Étant donné leur enclin à faire fonctionner le processus de participation, leur attitude positive et leurs interventions axées sur les solutions, ces délégués ont joué un rôle de leader positif extrêmement important au sein de leur TGIRT. Sans leur présence aux seins de chacune des TGIRT, les résultats de cette année n'auraient certainement pas été les mêmes.

L'amélioration des résultats du point de vue de la participation et de la satisfaction constitue un pas important, certes, mais il reste encore à transformer cette énergie positive en résultat concret pour les TGIRT. Pour que cette énergie reste au rendez-vous, des avancées significatives vers l'adoption d'objectifs locaux doivent être enregistrées en 2018-2019. Pour ce faire, l'équipe de coordination doit continuer de mettre au cœur de ses préoccupations les participants et leur influence sur les PAFI. Bien sûr, le soutien de la coordination doit inévitablement être accompagné d'une implication et d'une mobilisation importantes des délégués des TGIRT pour que des résultats tangibles soient atteints rapidement.

Annexe A

(Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)

Vos commentaires sont importants pour nous. Veuillez nous indiquer votre réponse aux questions suivantes.

Bloc A : Questions portant sur la qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres

1. On m'a donné l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

2. Les interventions des délégués ont été considérées et traitées adéquatement :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

3. La réunion de la TGIRT a été interactive et conviviale :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

4. Je me suis senti(e) impliqué(e) dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

Bloc B : Questions portant sur l'information reçue et la prise de décision

5. Les questions soulevées par les délégués ont été répondues clairement et de façon transparente par les personnes-ressources :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

6. L'information livrée par les personnes-ressources a fait progresser les travaux de la TGIRT :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

Bloc C : Questions portant sur l'animation des rencontres

7. La discussion a été encouragée au sein de la TGIRT :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

8. L'animation du groupe a été adéquate :

☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Plus ou moins ☐ Pas du tout ☐ Ne s'applique pas

Bloc D : Questions portant sur l'évaluation du processus en général

9. J'ai décidé de participer à cette rencontre pour la (les) raison(s) suivante(s) *(possibilité de cocher plus d'une réponse) :*

- ☐ Je crois au processus
- ☐ Certains points de l'ordre du jour d'aujourd'hui touchaient à mes intérêts
- ☐ Être présent pour m'assurer de protéger les intérêts qui me préoccupent, peu importe l'ordre du jour
- ☐ J'avais quelque chose à discuter avec un autre membre, mais qui n'est pas en lien avec l'ordre du jour

10. Qu'est-ce que c'est la TGIRT pour moi et mon groupe *(possibilité de cocher plus d'une réponse) :*

- ☐ Une opportunité de bâtir des partenariats avec d'autres utilisateurs
- ☐ Une occasion privilégiée d'influencer les PAFI
- ☐ Un endroit pour recevoir de l'information privilégiée
- ☐ Un endroit me permettant de mettre à jour mes contacts
- ☐ Une perte de temps et d'argent

11. La confiance que j'ai vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener concrètement à des résultats tangibles de GIRT sur le territoire est :

- ☐ Grande ☐ Moyenne ☐ Faible ☐ Inexistante

Merci de votre collaboration !